

## **Message du Pape François pour la Journée Mondiale des Migrants le 14-01-2018**

*Pour le Pape - tout migrant ou réfugié est un compatriote car nous partageons la même planète donnée par Dieu à tous.*

- *Jésus s'identifie à l'étranger accueilli ou rejeté. Celui qui frappe à notre porte est une occasion de rencontrer Jésus-Christ.*
- *Le Seigneur confie à l'amour maternel de l'Eglise tout être humain contraint de quitter sa patrie à la recherche d'un avenir meilleur.*
- *L'Eglise a conscience de cette grande responsabilité, et veut la partager avec tous, chacun selon ses propres possibilités.*

***Le Pape François précise vers quoi doit tendre notre agir commun :  
Accueillir, Protéger, Promouvoir et Intégrer.***

**I- ACCUEILLIR** c'est à dire :

Offrir de plus grandes possibilités d'entrer de façon sûre et légale dans le pays de destination  
et pour cela faciliter l'octroi de visas pour raison humanitaire et pour le regroupement familial

Ouvrir des couloirs humanitaires pour les personnes les plus vulnérables

Prévoir des visas temporaires spéciaux pour les personnes qui fuient les conflits dans les pays voisins

Refuser les expulsions collectives et arbitraires de migrants, surtout lorsqu'elles sont à destination de pays qui ne peuvent garantir le respect de la dignité et les droits fondamentaux de ces personnes

Faire passer la sécurité de la personne avant la sécurité nationale

Choisir des solutions alternatives à la détention de ceux et celles qui entrent sans autorisation sur le territoire national.

**II- PROTEGER**, c'est :

Au départ, assurer une information sûre, et prévenir des pratiques de recrutement illégal

Dans le pays d'arrivée assurer : une assistance consulaire, le droit de conserver ses documents d'identité personnels, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire personnel, la garantie d'une subsistance minimum vitale, reconnaître et valoriser les capacités des migrants, véritables ressources pour les communautés qui accueillent.

Défendre les droits et la dignité des migrants et réfugiés quelque soit leur statut migratoire (migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, déboutés, sans papiers ...)

Que soit accordé la liberté de mouvement, la possibilité de travailler, l'accès aux moyens de télécommunication

Que soit mis en place des programmes de réintégration professionnelle et sociale pour qui désire retourner au pays

Que selon la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant leur soit évité toute forme de rétention liée à leur statut migratoire, et que leur soit assuré l'accès à l'instruction primaire et secondaire et la possibilité de poursuivre des études à leur majorité

Que la législation sur la citoyenneté leur assure le droit universel à une « nationalité »

Enfin, le statut migratoire ne doit pas limiter l'accès à l'assistance sanitaire nationale, ni empêcher le transfert des pensions en cas de rapatriement.

### III – PROMOUVOIR c'est faire en sorte :

Que les migrants et les communautés d'accueil aient des conditions qui permettent aux personnes de se réaliser dans toutes les dimensions de l'homme, et donc reconnaître la dimension religieuse, la liberté de professer et de pratiquer sa religion,

Que le regroupement familial soit favorisé : parents, grands-parents, frères et sœurs, petits enfants, sans jamais le soumettre à des capacités économiques... de même et encore plus pour les personnes handicapées.

Que leurs compétences soient certifiées et valorisées : encourager l'insertion socio-professionnelle, garantir la possibilité de travailler, de suivre la formation linguistique et de vivre une citoyenneté active. Sans négliger l'information dans la langue d'origine.

De louables efforts sont faits... mais, dans la distribution des aides il faut prendre en compte l'assistance médicale, et sociale, l'éducation, dans les pays en développement où arrivent beaucoup de migrants, ainsi que les situations de pénurie matérielle, et de vulnérabilité.

### IV – INTEGRER :

**L'intégration n'est pas l'assimilation.**

C'est accueillir les aspects valables de la culture de l'autre, opportunité d'enrichissement, et d'une plus grande connaissance de chacun.

C'est offrir une citoyenneté à ceux qui sont là depuis longtemps sans tenir compte de leurs capacités économiques et linguistiques.

C'est favoriser **la culture de la rencontre** : échanges interculturels, documentation, diffusion des bonnes pratiques d'intégration, avec des programmes qui

préparent les communautés locales au processus d'intégration.

C'est aussi une assistance et des programmes de réintégration professionnelle pour ceux qui repartent au pays d'origine.

=-=-=

Accueillir, Protéger, Promouvoir et Intégrer, est un processus de longue haleine, qui transforme les sociétés et les cultures pour qu'elles reflètent de plus en plus les dons multiformes de Dieu.

L'Eglise se doit d'être en première ligne pour réaliser ce programme avec la société civile et la communauté politique.

Au sommet des Nations Unies le 19-09-2016, les Etats se sont engagés pour sauver la vie des migrants et défendre leurs droits en partageant ces responsabilités au niveau global. Ils se sont engagés à rédiger et approuver des accords globaux au sujet des immigrés et des réfugiés avant fin 2018.

*A nous de partager ce message avec les acteurs politiques et sociaux, à nous d'apprendre à aimer l'étranger comme nous-mêmes.*

A tous : Bonne Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié.